



Lutte contre les discriminations et les stéréotypes

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE:

Le MAA s'engage dans une démarche de double labellisation

- Diversité
- Égalité entre les femmes et les hommes

Ces labels sont délivrés par l'AFNOR à l'issue d'un audit. Ils attestent d'un engagement mais aussi de la mise en œuvre d'un plan d'actions en matière de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité professionnelle et de la diversité.

Un des axes forts du plan d'actions du MAA est la communication, la sensibilisation et la formation des agents.

Les membres des institutions représentatives du personnel, peuvent être amenés à être interrogés sur les thématiques de la diversité et la lutte contre les discriminations et les stéréotypes au sein des services. Une formation spécifique est donc dédiée à ce public.

OBJECTIFS:

UN MODULE

- Connaître les concepts fondamentaux, le cadre juridique, le rôle et la place des stéréotypes, la politique en faveur de la diversité et de l'égalité professionnelle.
- Identifier et avoir recours aux moyens de mise en œuvre de l'égalité de traitement dans le cadre de leur exercice de représentation du personnel.

PUBLIC CONCERNE:

Sessions pour encadrants, sessions pour agents RH, sessions pour représentants du personnel du MAA, sessions pour tout agent

CONTENU PROPOSE:

A travers des apports théoriques, des exercices interactifs, des mises en situation et des cas pratiques, plusieurs points seront abordés:

- Le contexte juridique
- Les stéréotypes
- Les moyens mis en œuvre pour l'égalité de traitement

Un focus sera fait sur les thèmes suivants: le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les atouts intergénérationnels, l'activité syndicale au sein de l'équipe de travail.

INTERVENANTS:

Prestataire spécialisé

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

2 semaine avant la formation

DATE :

Voir les **dates** sur le [site de l'INFOMA](#)

DURÉE:

1 jour (1 jour ou 2 demi-journées)

LIEU:

Distanciel ou présentiel en AC (Paris ou Toulouse)

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM:

12 en classe virtuelle ou 15 en présentiel

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE:

Delphine Lasne : SG / SRH / BFCDC

Cécile Sozet : INFOMA cecile.sozet@agriculture.gouv.fr 04 87 25 97 21

RESPONSABLE ADMINISTRATIF:

Béatrice Antoine : INFOMA beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr 03 83 49 94 12

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr